



LES AMIS DU PARC NATIONAL DES PYRÉNÉES
Association Loi 1901, reconnue d'intérêt général,
Affiliée à la Fédération Sportive et Gymnique du Travail (FSGT)

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION
du lundi 18 mai 2020

En conformité aux recommandations sanitaires, le conseil d'administration s'est réuni par visioconférence.

Administrateurs participants : Marie-Antoinette BANOS, Philippe BANOS, Denis BOISSIÈRE, Françoise CAVALIER, Françoise DALIGAUX, Hervé LATKOWSKI, Catherine LAURANS-SOENEN, Joëlle LE LAY, Daniel LHUILLIER, Jean-Louis REY.

Administrateurs excusés et représentés : Janick CAZAUBON représentée par Françoise DALIGAUX, Jean-Claude COLORADO représenté par Philippe BANOS, Michèle JUDDE représentée par Françoise CAVALIER, Michel KADLUBSKI représenté par Marie-Antoinette BANOS, Elizabeth LABAT représentée par Hervé LATKOWSKI, Colette RIDOU représentée par Denis BOISSIÈRE, Bernard CANUT-ROCAFORT représenté par Catherine LAURANS-SOENEN, Anne-Marie SOUBIELLE représentée par Joëlle LE LAY.

De nombreux administrateurs n'ont pas les moyens matériels pour rejoindre la visioconférence.

Invitée : Valérie RAVOIRE, secrétaire administrative de l'association, participe à la réunion.

La séance est ouverte à 18 h 15.

Votants = 18.

ORDRE DU JOUR

- I. Reprise des activités**
- II. Modification de la date de l'assemblée générale**
- III. Célébration de l'année du cinquanteaire**
- IV. Préparation de la journée du cinquanteaire**
- V. Programme et calendrier 2020**
- VI. Informations**
- VII. Questions diverses**

Le compte-rendu du conseil d'administration (CA) du 27 janvier 2020 a été approuvé par 15 voix pour.
3 administrateurs excusés représentés n'ont pas voté.

I. REPRISE DES ACTIVITÉS

1. Sorties

Suite au bureau réuni le 10 mai, les membres du conseil d'administration ont voté le 13 mai la date de reprise des activités par voie électronique (14 POUR – 3 CONTRE – 1 ABSTENTION). Ils ont suivi les préconisations du Ministère des sports dans son « Guide d'accompagnement de reprise des activités sportives » publié le 12 mai. Les activités reprendront le samedi 23 mai.

Conditions de reprise des sorties

À partir de la fiche de recommandations de la Fédération française de randonnée pédestre, une fiche de consignes à respecter a été rédigée et transmise aux encadrants et aux adhérents.

Jean-Luc PASCAU a rédigé une fiche spécifique « Escalade ».

Au regard du contexte sanitaire, il est demandé un vote spécifique : tout manquement aux consignes entraînera la suspension des activités pour l'adhérent / l'encadrant qui refuse de les appliquer.

Vote pour permettre la suspension immédiate du droit de s'inscrire à une sortie ou d'encadrer une sortie pour tout adhérent qui ne respecterait pas les consignes inscrites sur la fiche spécifique en vigueur.
Pour à l'unanimité

Programmation et organisation des sorties dans le contexte actuel

Les chefs de file mettront à jour leurs sorties sur le programme : suppression ou maintien en groupe restreint, suppression des rendez-vous à Pau et Tarbes, ajout de sorties plus proches ou de niveau inférieur.

La vérification de la limite de 100 km à partir du domicile jusqu'au lieu de départ de la randonnée relève de la responsabilité de l'adhérent, tout comme sa décision de participer à une sortie en tenant compte de son état de santé.

Séjours

Le tirage au sort prévu en mai a été annulé. Les séjours programmés sont dans l'attente des autorisations au regard de l'évolution de la pandémie de coronavirus.

Covoiturage

L'association n'organise pas de covoiturage. Il est fortement déconseillé par les autorités et conditionné notamment à la désinfection du véhicule avant et après, hormis pour un couple vivant au même domicile.

L'association ne pouvant contrôler la désinfection des véhicules et sa responsabilité pouvant être mise en cause, le covoiturage n'est pas autorisé dans le cadre des activités de l'association.

Le regroupement des participants se fera au point de rassemblement.

2. Permanences

Le décret n° 2020-548 du 11 mai 2020 (publié au Journal Officiel le 12/05/2020) précise que la plupart des établissements recevant du public **ne peuvent pas accueillir de public**.

Permanence téléphonique

Elle a été mise en place grâce à des transferts d'appel sur les numéros de téléphone de membres du bureau et du responsable de la commission des sorties et de la formation.

Réouverture des locaux

Les locaux du siège administratif et du siège social ouvriront à réception des autorisations d'ouverture.

Les responsables des permanences préparent leur organisation au regard du contexte sanitaire : aménagement de l'accueil, limitation des entrées...

Elles achèteront le matériel spécifique (soluté hydroalcoolique...). Les adhérents devront venir avec leur masque.

3. Adhésions

Suite à la proposition de la commission communication, le CA avait voté le « Pass'Randos+ » qui courait du 1^{er} juin 2020 au 31 août 2021 au tarif de 52 €.

Proposition est faite de le modifier en une adhésion du 1^{er} juin 2020 au 31 août 2021 au tarif de 50 € hors assurance et hors programme papier.

**Vote pour modifier le Pass'Randos+ en une adhésion de 50 €, hors assurance et hors programme papier,
courant du 1^{er} juin 2020 au 31 août 2021
Pour : 17 - Contre : 0 - Abstention : 1**

II. MODIFICATION DE LA DATE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE (AGO)

Habituellement l'association APNP devait attendre la fin novembre pour organiser son AGO, afin qu'elle se tienne après les AGO des comités. La période de référence étant du 1^{er} septembre au 31 août de l'année suivante, il apparaît pertinent d'avancer l'AGO de l'association en octobre.

Le bureau cherchera les modalités de vote de l'AGO par voie électronique au cas où les conditions sanitaires ne permettraient pas ce rassemblement.

**Vote pour avancer la date de l'assemblée générale ordinaire au troisième samedi d'octobre à l'avenir, soit
samedi 17 octobre pour 2020
Pour à l'unanimité**

III. CÉLÉBRATION DE L'ANNÉE DU CINQUANTENAIRE

Les mesures sanitaires prises en raison de la pandémie ont contraint l'association à modifier le programme prévisionnel approuvé lors du conseil d'administration du 21 octobre 2019 et complété début 2020.

1. Actions et sorties maintenues, modifiées ou reportées

Rencontres avec les Amis du Parc naturel régional des Pyrénées ariégeoises

Prévues en juin 2020, reportées en juin 2021.

Journée spéciale cinquantenaire

Prévue le 13 juin 2020, réorganisée et reportée au 17 octobre 2020, jour de l'AGO.

Journée patrimoine

Maintenue dimanche 20 septembre avec toutes les sorties de différents niveaux convergeant vers le refuge de Larry pour un apéritif offert et le pique-nique tiré du sac.

Article dans la revue Pyrénées

Jean-Louis REY, qui a assisté à leur assemblée générale, les avait informés de la célébration du cinquantenaire en vue d'inclure dans la revue plusieurs articles, accompagnés de photos.

Cependant de nombreuses incertitudes perdurent notamment sur l'espace qui serait réservé et les contacts sont très espacés.

Il est envisagé de collecter des textes auprès des adhérents en vue de créer un livre d'or.

Actions en lien avec le Parc national des Pyrénées (PnP)

La rencontre des APNP avec Marie HERVIEU du PnP a eu lieu le jeudi 30 janvier. Certaines actions programmées sont dans l'attente des décisions du PnP.

À ce jour un article avec photos rédigé par Caroline BAPT chargée de communication au PnP et Jean-Louis REY, et un autre rédigé par Dominique ROSSIER ont été transmis pour être insérés dans le bulletin « Empreinte ».

Pyrénées magazine

Dans le prochain numéro paraîtra une information sur le cinquantenaire dans une petite chronique. Par la suite un article sera rédigé par le magazine à l'occasion d'une sortie en montagne.

Reportage photos « les noces d'or »

Allégorie de cinquante ans de l'histoire des APNP par Laurent RIBAS en collaboration avec Jean-Louis REY qui a recherché les photographies. On constate un déficit de photos en 1986, entre 1990 et 1992 et pour les années 2000 à 2005. Il sera présenté après l'AGO.

2. Actions et sorties annulées

- Sortie commémorative de la première sortie de l'association aux Oulettes de Gaube, encadrée par Serge MAS et Jean-Marie DELADERRIÈRE.
- Sortie « Sur les pas de Raymond RITTER » au Château de Morlanne, encadrée par Serge MAS et Jean-Louis REY.
- Concours photo "Votre meilleure image de l'association".
- Journée grillades du mercredi 9 septembre à la cabane de Bernadaus.
- Journée des nouveaux adhérents du dimanche 11 octobre 2020 avec toutes les sorties convergeant vers le refuge d'Ilhéou (référence à Raymond RITTER) et regroupement pour le verre de l'amitié vers 15 h.
- Concours aquarelle « L'association que j'aime ».
- Conférences « Sur les pas de RAMOND de CARBONNIÈRES, écrivain, botaniste et fondateur du Pyrénéisme ».
- Exposition itinérante « Flore ».
- Bulletin sur l'histoire de l'association et sa projection dans l'avenir (Articles rédigés par des adhérents).
- Actions de communication en lien avec celles-ci.

**Vote pour l'approbation du programme prévisionnel décrit ci-dessus
Pour à l'unanimité**

IV. PRÉPARATION DE LA JOURNÉE DU CINQUANTENAIRE

1. Sorties

Il sera demandé aux chefs de file de reporter leur sortie prévue le samedi 13 juin au 17 octobre ou d'en proposer une autre, sachant que cette fois le retour se fera entre 15 h et 15 h 45 sur le lieu de l'AGO.

Les sorties ne seront pas ouvertes aux extérieurs du fait que l'AGO qui suivra ne les concerne pas.

2. Assemblée générale ordinaire

Elle se tiendra de 16 h à 18 h à Arrens-Marsous, sous réserve de la disponibilité de la salle.

Un conseil d'administration en septembre finalisera son organisation.

Le premier conseil d'administration aura lieu le lundi 19 octobre à Espoey.

3. Apéritif dînatoire

Un apéritif dînatoire du 50^e anniversaire sera offert par l'association.

Les invités à l'AGO le seront également à l'apéritif dînatoire : adhérents, président et directeur du PnP, anciens présidents des APNP, maires de Tarbes, Pau et Arrens-Marsous, chef de secteur et gardes-moniteurs du PnP...

4. Actions et animations prévues le 13 juin non reportées au 17 octobre

- Vente de produits dérivés (verres ecolocup, tours de cou, brassard).
- Loto des fleurs et jeu de l'oye animés par Janick CAZAUBON et Daniel LHUILLIER.
- Atelier environnement proposé par René CAPBARAT et des membres du groupe environnement.
- Quizz animé par Denis BOISSIÈRE.
- Groupe folklorique « Les Vaillants d'Ossun ».

**Vote pour l'approbation de l'organisation prévisionnelle du samedi 17 octobre telle que décrite ci-dessus
Pour à l'unanimité**

Le budget prévisionnel sera préparé pour la réunion du CA au mois de juin.

V. PROGRAMME ET CALENDRIER 2020

1. Programme été automne 2020

Le programme prévisionnel de juin à novembre ne peut être édité en l'état, vu l'incertitude sur l'évolution de la situation et les contraintes imposées. Afin de répondre à la demande des 315 adhérents qui ont demandé à le recevoir, un programme papier pourrait leur être transmis mi-juillet.

2. Calendrier 2^e semestre 2020

Mercredi 9 septembre : Randos grillades des APNP : **annulées.**

Dimanche 20 septembre : Randos patrimoines au refuge de Larry.

Vendredi 2 octobre : Soirée encadrants – Salle des fêtes à Espoey.

Dimanche 11 octobre : Randos accueil des nouveaux adhérents à l'Ihéou **annulées.**

Samedi 17 octobre : Journée du cinquantenaire et AGO des APNP.

**Vote pour valider le calendrier des manifestations organisées par l'association en 2020
Pour à l'unanimité**

VI. INFORMATIONS

1. Formation sur la gestion d'une association

Hervé LATKOWSKI a participé à la formation sur les financements associatifs organisée par le Comité Départemental Olympique Sportif des Hautes-Pyrénées. Cela a induit l'envoi d'un dossier demandant une subvention de 1 750 € dans le cadre de notre cinquantenaire.

Hervé LATKOWSKI devait suivre également la formation sur la comptabilité associative de base, prévue vendredi 20 mars. Elle est reportée à une date non encore déterminée.

2. Subventions

PnP

Hervé LATKOWSKI qui a participé au conseil d'administration du PnP au titre d'une autre de ses missions, a relevé que l'adresse du siège social de l'association était erronée.

Le PnP a été informé et refuse de poursuivre son financement si les données bancaires ne correspondent pas aux données du siège social.

Les démarches auprès du Crédit Mutuel sont en cours pour modifier l'adresse sur le RIB.

Ville de Pau

Le dossier de demande de renouvellement de la convention triennale doit être déposé cette année.

La demande de dossier envoyée au mois de mars est à ce jour sans réponse.

3. Communication

Hervé LATKOWSKI a répondu à une interview de FR3 Tarbes et Marie Antoinette BANOS à un journaliste de La Dépêche.

Françoise DALIGAUX est en attente, avec Cathy LAURANS-SOENEN, de la programmation d'une émission par la radio Voix du Béarn.

VII. QUESTIONS DIVERSES

Pas de question.

Le prochain conseil d'administration aura lieu en visioconférence au mois de juin.

Sa date sera déterminée au regard de la phase du déconfinement.

La séance est levée à 19 h 55.

La Présidente

La Secrétaire

Marie Antoinette BANOS

Joëlle LE LAY